

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi 19 février 2021, se réunira le :

**vendredi 26 février 2021
à 20 heures 00
dans le hall de la salle des sports.**

ORDRE DU JOUR

- Organisation du temps scolaire - Semaine de 4 jours.
- Devis pour prestation de régulation des pigeons.
- VGA : Présentation du rapport de la commission CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).
- Demande de subvention DSIL "plan de relance" pour travaux à la cantine - présentation des devis.
- Devis pour réfection du plancher de la MAM.
- Projet photovoltaïque à " la Gaouille ", modification du PLU.
- Questions diverses...

Gestes barrières

Pendant la séance, le port du masque obligatoire.

Une distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes sera respectée.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition.

Public

Pendant les horaires de couvre-feu, l'assistance, pour un citoyen, aux débats du conseil municipal, ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.

Ainsi, le Maire ne peut autoriser l'accès au public des séances de l'organe délibérant, que pour les journalistes ou les personnes qui justifient d'un motif professionnel pour y assister.

Le Maire,

